



Conducteur de travaux

Qu'est-ce que c'est ? ¹

Le conducteur de chantier, à la différence du chef de chantier, supervise plusieurs chantiers à la fois. Il se réfère donc au chef de chantier pour connaître les avancées et les possibles imprévus qu'il doit alors régler : fourniture de matériel, retards... Le conducteur de travaux a un poste de technicien supérieur et il s'occupe du côté administratif, du recrutement du personnel, des équipes et des factures pendant toute la durée des chantiers.

Quelles sont les formations et les diplômes ?

Comme pour le chef de chantier, le conducteur de travaux peut passer, après le Bac, par un BTS Bâtiment ou travaux publics ou un DUT Génie Civil – construction durable puis une licence professionnelle.

Puis il peut opter pour un bac+4 : Conducteur des travaux publics et technicien de bureau d'études

Et enfin obtenir un diplôme d'ingénieur (bac+5) bâtiment et travaux publics. Un bac+6 est également envisageable (Diplôme d'ingénieur spécialisé en ouvrages d'art de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics).

Quels sont les principales compétences souhaitées ?

- Être organisé
- Gérer les équipes
- Avoir un sens du relationnel
- Gérer le stress et la fatigue

Quel salaire ?

Salaire débutant de 2500€ brut.

¹ <https://www.imaginetonfutur.com/chef-de-chantier-conducteur-de-travaux.html>

Ce métier vous intéresse ? Vous souhaitez plus d'informations ? Sachez que les formations sont accessibles en alternance et que certains postes sont ouverts aux débutants ! Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet ONISEP

<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>

Vous souhaitez être accompagné dans votre projet de formation ou de retour à l'emploi ? Contactez-nous : lafamilledesjobs@gmail.com , 04 78 56 60 95, nous serons ravis de vous accueillir et de faire le point avec vous !